

LIRE SON BULLETIN DE PAIE

Total brut2 300,00 €

Il représente le salaire avant déduction des différentes cotisations sociales (part salariale).

SANTÉ
Sécurité Sociale-Maladie Mate
Complémentaire Incapacité

Le poste Santé inclut l'assurance maladie et les dispositifs souscrits par l'entreprise pour ses salariés : prévoyance et mutuelle santé.

Total des Cotisations et Contributions

Part salarié employeur 1 082,68 €

Ce sont les charges salariales et patronales.

NET IMPOSABLE

1 841,48 €

Le net imposable n'est pas réellement versé au salarié mais sert de base pour le paiement de l'impôt sur le revenu.

Désignation	Base (en €)	Taux salarial	Part salarié (en €)	Taux patronal	Part employeur (en €)
Salaire brut			2 300,00		
Heures supplémentaires					
Primes					
Congés payés				-	
Total brut			2 300,00		
SANTÉ Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	2 300,00			13,00 %	299,00
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	2 300,00	variable	18,70	variable	299,00
Complementaire incapacite invalidite Deces	,	variable		variable	.,
Complémentaire Santé			70,00	50 % minimum	70,00
ACCIDENTS DU TRAVAIL- MALADIES PROFESSIONNELLES				variable	32,20
RETRAITE					,
Sécurité Sociale plafonnée	2 300,00	6,90 %	158,70	8,55 %	196,65
Sécurité Sociale déplafonnée	2 300,00	0,40 %	9,20	1,90 %	43,70
Complémentaire Tranche 1 (taux minimum)	2 300,00	3,90 %	89,70	5,85 %	134,55
Complémentaire Tranche 2 (taux minimum)		9,00 %		13,45 %	
Supplémentaire					
FAMILLE-SÉCURITÉ SOCIALE jusqu'à 3,5 Smic au-delà de 3,5 Smic				3,45 % 5,25 %	79,35
ASSURANCE CHÔMAGE					
Chômage	2 300,00	0,95 %	21,85	4,20 %	96,60
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					
	70,00			8,00 %	5,60
	-,			variable	142,51
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	2 358,43	6,80 %	160,37		
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu	2 358,43	2,90 %	68,39		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2 330,43	2,90 /0	00,39		40.40
ALLÈGEMENT DES COTISATIONS					- 46,16
Total des Cotisations et Contributions			596,92		1 082,68
Remboursement transport			variable		
Ticket restaurant			variable		
NET IMPOSABLE TOTAL VE		ALLÈGE DES COTIS		NET À I	PAYER
1 841,48 3 382,6		87,		1 70:	3,08
TOTAL VERSÉ PAR L'EMPLOYEUR	ALLÈGEN DES COTISA	MENT ATIONS		NET À PA	YER
3 382,68 €				1 703,0	

C'est le coût total du salarié, versé par l'entreprise pour son emploi.

L'employeur bénéficie d'éventuels allègements de charges selon le niveau de rémunération du salarié et/ou de la zone d'implantation de l'entreprise. C'est ce que votre employeur vous verse en fin de mois.